

Démarche d'évaluation diagnostique en kinésithérapie

Dominique DELPLANQUE

Le décret du 08 octobre 1996, modifié par le décret du 27 juin 2000 impose aux kinésithérapeutes la formalisation écrite d'un bilan diagnostique kinésithérapique. Selon la Nomenclature générale des actes professionnels, *le bilan, extrait du dossier masso-kinésithérapique, permet d'établir le diagnostic kinésithérapique et d'assurer la liaison avec le médecin prescripteur.* Dans la convention nationale des masseurs kinésithérapeutes, il est noté : *les parties signataires entendent encourager l'utilisation du bilan-diagnostic kinésithérapique (BDK) en tant qu'outil privilégié de promotion de la qualité des soins et de favoriser la coordination entre le médecin traitant et le masseur-kinésithérapeute libéral, au service des patients, par le biais de la fiche de synthèse. Conscients des difficultés actuelles de mise en oeuvre du BDK, les partenaires ont mis en place un groupe de travail visant à optimiser son fonctionnement à travers la simplification des circuits, une concertation préalable avec les prescripteurs et une normalisation des outils. [...].*

Pour l'Association Française de Recherche en Kinésithérapie (A.F.R.E.K.) le diagnostic masso-kinésithérapique est le « *Processus d'analyse des déficiences et incapacités observées ou mesurées. C'est un processus d'évaluation du pronostic fonctionnel dont les déductions permettent d'établir un programme de traitement en fonction des besoins constatés, de choisir les actes de kinésithérapie à mettre en oeuvre.* ». Le cadre dans lequel s'exploite le diagnostic est la C.I.H¹, qui décrit la détérioration de l'état de santé par trois niveaux d'atteintes possibles: la déficience ou anomalie de structure (structurelle), l'incapacité ou réduction de la possibilité d'accomplir une activité considérée comme normale (fonctionnelle) et le handicap ou désavantage qui est sa traduction sur les rôles sociaux (environnementale).

Cette formation a donc pour visée d'optimiser le partage de l'information

- Formaliser un diagnostic kinésithérapique dans le cadre d'une démarche diagnostique biologique et herméneutique, afin de proposer un projet thérapeutique adapté à chaque patient et de communiquer avec les partenaires de santé.
- Améliorer les soins, préventifs et curatifs, dispensés aux personnes souffrantes, en vue de préserver, maintenir ou améliorer leur autonomie et les activités de la vie quotidienne et sociale.
- Harmoniser les pratiques des différents services de kinésithérapie
- Responsabiliser les professionnels de santé

Objectifs pédagogiques : Responsabiliser les professionnels

- Acquérir la capacité à réaliser des mesures, des évaluations et des protocoles de traitement pertinents sur le fond et sur la forme
- Situer ses décisions et ses actions thérapeutiques à travers la logique de l'évaluation mesure et de l'évaluation auto-questionnement.

Méthodes pédagogiques :

Les méthodes pédagogiques utilisées sont celles de la pédagogie des adultes : pédagogie essentiellement active. Elles valorisent l'expérience professionnelle des participants, l'interactivité au sein du groupe et l'alternance entre temps d'apports théoriques ou méthodologiques et temps d'échanges et d'appropriation en groupe ou sous-groupes. L'objectif étant de développer des compétences transversales, l'évaluation est partie intégrante du temps de formation afin favoriser le développement, chez le stagiaire, de l'auto-évaluation et de l'auto-questionnement.

La démarche diagnostique est donc une activité de problématisation. Elle met en relation des informations de nature théorique (issues du savoir) et de nature pratique (issues de l'expérience et de la situation concrète) qui constituent une problématique clinique. C'est un raisonnement ouvert qui permet d'intégrer des informations venant de l'ensemble des champs d'exercice. Elle associe un questionnement, des hypothèses et une prise de position. Comme tout acte de pensée, elle est singulière, propre au sujet qui l'élabore, à la formation, l'expérience et la capacité à réguler ses propres

¹ CIH : classification internationale du handicap

raisonnements de celui-ci.

Contenu:

- des apports théoriques initiaux ou secondaires éclairants les situations professionnelles étudiées ;
- des discussions et débats sur des situations cliniques et sur l'expérience et le vécu de chaque stagiaire ;
- des travaux en groupe afin de favoriser le travail individuel ;
- des études de cas concrets, des analyses de situations professionnelles ;
- L'écriture du diagnostic, la tenue du dossier de soins, le compte rendu

Programme pédagogique

Séquence 1 : La démarche diagnostique en kinésithérapie

- Reconnaître et isoler les déficiences et handicap au sein d'un tableau clinique
- Elaborer une hypothèse diagnostique
- Elaborer un bilan orienté
- Réaliser des mesures et les évaluer
- Formaliser un diagnostic kinésithérapique
- Argumenter un projet thérapeutique
- Evaluer :
 - L'adaptation des techniques
 - L'atteinte des objectifs
 - La validité du projet
 - La validité des hypothèses posées à chaque étape.

Le contenu de cette séquence s'inscrit dans le cadre d'un raisonnement clinique pour la conception et la mise œuvre d'un projet thérapeutique de kinésithérapie dont les différents items sont :

- La prescription, le diagnostic médical, le contexte clinique
- La « représentation-ébauche » du patient
- L'hypothèse diagnostique kinésithérapique : curatif et éducatif
- Le bilan orienté
- Les mesures et l'évaluation des mesures chez l'adulte
- L'évaluation du bilan : le dossier kinésithérapique : arbre de décision thérapeutique
- Le diagnostic kinésithérapique : but objectif, posologie :
- Le projet thérapeutique : curatif et éducatif
- Les choix technologiques : théorie et pratique
- Le traitement kinésithérapique : le soin éducatif : techniques pédagogiques
- L'évaluation, la régulation : évaluation formative et formatrice
- Les résultats : évaluation sommative
- La communication avec les partenaires de santé. Mode de transmission : orale et écrite

Cette démarche s'inscrit dans l'interaction de deux modèles de pensée : le modèle biomédical et le modèle des sciences humaines.

Séquence 2 : Le diagnostic en kinésithérapie : en pratique

Ateliers d'écriture : l'écriture du diagnostic, la tenue du dossier de soins, le compte-rendu. Travail de réflexion à partir de dossiers cliniques. Production par chaque stagiaire d'un document d'analyse réflexive identifiant l'évolution de sa pratique en lien avec la formation, à partir d'un cas clinique vécu. Ce document servira de base de travail pour une évaluation régulation favorisant la poursuite du questionnement dans le cadre de l'appropriation de la démarche d'évaluation diagnostique.

Public :

Kinésithérapeutes DE

12 à 15 stagiaires maximum par session de formation

Documents et référentiels :

- Recommandations de l'HAS : Bilan kinésithérapique de la cervicalgie (octobre 2005), dossier du patient en masso-kinésithérapie (mars 2000), bilans et techniques de rééducation périnéo-sphinctérienne pour le traitement de l'incontinence urinaire chez la femme (février 2000), hémophilies et affection constitutionnelles de l'hémostase grave (janvier 2007), mucoviscidose (novembre 2006), SEP (septembre 2006), insuffisance respiratoire chronique grave de l'adulte secondaire à une BPCO et à un asthme (octobre 2006).
- La démarche diagnostique dans l'élaboration du projet thérapeutique de kinésithérapie in : Comprendre la kinésithérapie respiratoire. M. Antonello, D. Delplanque, Masson, 2^{ème} édition, 2007
- Corpus d'articles

Formateurs : Dominique DELPLANQUE

Kinésithérapeute, Certifié en kinésithérapie respiratoire, Master2 en Sciences de l'Education, Formateur en formation continue (INK) et dans les écoles d'ASSAS, l'ADERF et l'EFOM.

Matériel

- Projecteur à diapositives, vidéo projecteur avec PC et écran de projection
- tableau blanc ou paper board.

Références bibliographiques du formateur sur ce thème.

- DELPLANQUE, D., EYMARD, C. De l'existence de savoirs construits spécifiques en kinésithérapie respiratoire contributifs à la démarche d'évaluation diagnostique. ReK, 2005, n°3, 19-29
- DELPLANQUE, D. De l'existence de savoirs construits spécifiques en kinésithérapie respiratoire contributifs à la démarche d'évaluation diagnostique. Colloque de l'AFREES (Association de formation et de recherche en évaluation, éducation et santé). Montpellier, 03 et 04 novembre 2005.
- DELPLANQUE, D. Contribution à l'analyse des processus cognitifs mis en jeu dans la démarche d'évaluation diagnostique en kinésithérapie respiratoire. Mémoire pour l'obtention du Master 2, option ingénierie des systèmes de formation, Université de Corse, 2004-2005
- DELPLANQUE, D. Quelle compétence kinésithérapique face à une crise d'asthme aiguë grave au cabinet ? Congrès de la Société de Kinésithérapie de Réanimation, Paris, 2003. In : Actualités en kinésithérapie de réanimation, Elsevier, Paris, 2003, 85-88
- DELPLANQUE, D., ANTONELLO, M. Du diagnostic kinésithérapique au projet thérapeutique, une nouvelle approche de la kinésithérapie respiratoire. Journées de l'INK, Paris, 2002. Kinésith. Scient., 2002, 427, 47-49
- DELPLANQUE, D. Elaboration de la fiche bilan diagnostique en kinésithérapie respiratoire. 6^{ème} congrès de pneumologie, SPLF, Nice, janvier 2002
- ANTONELLO, M., DELPLANQUE, D., SELLERON, B. Kinésithérapie respiratoire : démarche diagnostique, techniques d'évaluation, techniques kinésithérapiques. Encycl. Méd. Chir., Editions Scientifiques et Médicales Elsevier, Paris. Kinésithérapie-médecine physique-réadaptation, 26-500-C-10, 2003
- COTTEREAU, G., ROSON, J., ANTONELLO, M., DELPLANQUE, D. Démarche d'évaluation diagnostique (réanimation), Kinésith. Scient., 2007, 476, 51-52
- DELPLANQUE, D. Démarche d'évaluation diagnostique illustrée (asthme). Kinésith. Scient., 2007, 475, 49-50
- PRADINES, M., DELPLANQUE, D. Démarche d'évaluation diagnostique illustrée (séquelles pleurales). Kinésith. Scient., 2007, 474, 49-50
- DELPLANQUE, D. Démarche d'évaluation diagnostique illustrée (bronchiolite). Kinésith. Scient., 2006, 473, 58-59
- DELPLANQUE, D. Démarche d'évaluation diagnostique illustrée (IRC). Kinésith. Scient., 2006, 472, 53-54
- DELPLANQUE, D. Savoirs spécifiques et démarche d'évaluation diagnostique en kinésithérapie respiratoire. Kinésith. Scient., 2006, 464, 54-55
- ANTONELLO, M., DELPLANQUE, D. L'élaboration d'un diagnostic et d'un projet de kinésithérapie : une démarche d'évaluation. Kinésith. Scient., 2005, 455, 5-8
- DELPLANQUE, D., ANTONELLO, M., COTTEREAU, G., BONNEFOY, S. De l'évaluation en kinésithérapie respiratoire au bilan diagnostique kinésithérapique. Des critères pour quoi faire ? Quels critères pour faire quoi ? Kinéria, 2002, n° 33, 34-37
- DELPLANQUE, D., ANTONELLO, M. Le bilan diagnostique kinésithérapique. Quel contenu ? Quelle forme ? Kinésith. Scient., 2002, 420, 51-54

- DELPLANQUE, D., ANTONELLO, M., COTTEREAU, G., BONNEFOY, S. De l'évaluation en kinésithérapie respiratoire au bilan diagnostic kinésithérapique. Des critères pour quoi faire ? Quels critères pour faire quoi ? Kinésith. Scient., 2001, 417, 50-53
- DELPLANQUE, D., ANTONELLO, M. L'évaluation au service de l'autonomie professionnelle en kinésithérapie respiratoire : de l'utilité du bilan diagnostic kinésithérapique. Kinésith. Scient., 2001, 414, 52-56